

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au Havre,
Le 30 septembre 2020.

Collecte des déchets de scrubbers : le port du Havre s'engage pour le développement d'une filière locale

HAROPA – Port du Havre, en partenariat avec l'entreprise SEREP, filiale de SARP Industries, a mis en place une filière locale pour le traitement des résidus de scrubbers.

Développer une filière compatible avec les exigences affichées de l'Organisation Maritime Internationale

L'Organisation maritime internationale (OMI) a décidé de limiter les émissions de soufre des combustibles marins à hauteur de 0,5 % (au lieu de 3,5 % en 2012) dans les eaux internationales. Applicable au 1^{er} janvier 2020, cette nouvelle réglementation vise à **réduire l'impact environnemental du transport maritime sur la qualité de l'air**.

Le Havre **se situe en zone SECA** - Sulphur Emission Control Area – depuis 2015 ; un périmètre dont le **taux d'émission en soufre (SOx) ne doit pas excéder 0,1 %**. Les navires circulant et stationnant **dans le port doivent donc soit utiliser des carburants contenant au plus 0,1 % de Soufre, soit être équipés d'un système de scrubbers en boucle fermée pour filtrer et laver les fumées d'échappement**.

Volonté de proposer aux armements des solutions concrètes

Afin de proposer des solutions concrètes aux armements qui font le choix d'utiliser des scrubbers, le port du Havre et l'entreprise havraise SEREP ont travaillé à la mise en place d'une **filière de collecte et de traitement des déchets de scrubbers notamment**. Les déchets des épurateurs de fumée d'échappement des navires sont ainsi récupérés par camion puis acheminés jusqu'au centre de traitement et de valorisation afin d'être traités.

Pour inciter les navires à déposer leurs déchets liquides et les résidus de scrubbers sur place, le Port rembourse aux armateurs jusqu'à 30 % du coût des collectes de ces déchets.

« Aux côtés des acteurs mondiaux du transport maritime, le port du Havre s'est engagé dans une transition écologique ambitieuse pour réduire l'empreinte des activités sur l'environnement. Parmi les actions menées, figure le développement d'une filière de collecte des résidus de scrubbers. Afin de promouvoir et pérenniser cette filière sur notre territoire, nous avons également mis en place une incitation financière auprès de nos clients avec le remboursement de 30 % du coût des collectes des déchets liquides dont les résidus de scrubbers. » explique **Baptiste Maurand, Directeur général HAROPA – Port du Havre**.

Les déchets, un levier économique d'avenir pour le territoire

L'écologie industrielle est une **filière historique du Havre**. Le territoire, et plus particulièrement la zone-industriale-portuaire du Havre, accueille des usines ou entreprises de l'économie circulaire depuis les années 50. La densité d'industries lourdes et leurs connexions maritimes et fluviales en ont fait un territoire favorable aux innovations dans ce domaine.

C'est notamment le cas de SEREP, filiale de SARP Industries, implantée depuis 1953 et qui a développé en 2011 une activité de collecte des déchets maritimes pour apporter une réponse locale aux besoins des navires en escale. Ce service portuaire, nommé SWC (*Service Waste Collection*), a débuté avec les déchets et résidus des eaux/hydrocarbures (Marpol – Annexe I) et s'enrichit aujourd'hui avec la prise en charge des résidus de scrubbers (Marpol – Annexe VI).

Au-delà du territoire du Havre, SARP Industries propose également aux ports européens la prise en charge complète des déchets de scrubbers avec son offre dédiée ShipO2 : <https://youtu.be/0shhCsWpTi8>.

Pour aller plus loin et faire de la **zone industrielle-portuaire du Havre un éco-parc industriel intelligent**, des réflexions sont en cours afin de poursuivre les efforts. Dans le domaine de l'économie circulaire notamment, SEREP finalise un projet de valorisation en circuit court, des hydrocarbures collectés auprès des navires.

Une piste qui ouvre la voie vers de nouvelles perspectives vectrices d'attractivité industrielle.

« Depuis sa création, l'entreprise SEREP a toujours cultivé son esprit d'innovation pour apporter des services performants à l'ensemble des acteurs industriels et maritimes de notre territoire. Afin de répondre aux enjeux environnementaux et accompagner l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, l'entreprise a enrichi sa gamme de solutions avec la collecte et le traitement des résidus de scrubbers. En synergie avec les entreprises partenaires dont Sedibex, nos équipes veillent à l'amélioration continue et à la complémentarité de nos outils, ceci dans le but de maintenir un service qualitatif et réactif auprès de nos clients. » précise **Laurent Gallien, Directeur général SEREP**.

A propos de HAROPA - Port du Havre

Bénéficiant d'une situation exceptionnelle sur la façade maritime ouest de l'Europe, HAROPA - Port du Havre, 1^{er} port français pour le commerce extérieur et 5^e port nord-européen pour le trafic conteneurs, accueille chaque année près de 6 000 navires parmi lesquels les plus grands porte-conteneurs du monde. Accessible 24h/7j, il traite plus de 70 millions de tonnes de marchandises chaque année et assure près de 40% des importations françaises de pétrole brut.

Membre de HAROPA, 1^{er} système portuaire français, aux côtés des ports de Rouen et Paris, Le Havre constitue une ouverture maritime rapide sur les continents pour tous les armements mondiaux avec près de 600 ports touchés. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA dispose de près de 500 hectares de foncier disponible ou aménageable le long de l'axe Seine. Il accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le 1^{er} bassin de consommation européen fort de 25 millions d'habitants. www.haropaports.com

A propos de SARP Industries

SARP Industries, filiale de VEOLIA est le leader européen pour le traitement et de la valorisation des déchets dangereux.

Pionnière dans le traitement des déchets dangereux, SARP a ouvert la voie il y a 45 ans et innove au quotidien pour relever les défis technologiques, économiques et environnementaux de ses clients et partenaires à travers l'Europe.

Chiffres clés: + de 75 sites dans 9 pays en Europe, 2800 collaborateurs, plus de 10.000 clients industriels et 4,3 millions de tonnes de déchets traités.

www.sarpi.veolia.com

Contacts presse :

HAROPA – Port du Havre : Marie-Lucile ROQUES – 02 32 74 74 75 – 06 63 35 20 71
marie-lucile.roques@haropaports.com

SARP Industries : Sandra VEDEL – 06 16 04 76 77
sandra.vedel@veolia.com